

Journée de l' **AFDIT**

CONFERENCE A
AIX-EN-PROVENCE

www.afdit.fr
www.afdit-sud-est.com

 @colloques_AFDIT

Hashtag : #AFDITSE2018

L'AFDIT

est heureuse de vous faire part de la tenue
de sa prochaine journée de conférence le
vendredi 7 décembre 2018
à Aix-en-Provence

Le Droit face aux défis de la sécurité informatique

Hôtel de Maliverny
33 rue Emeric-David, Aix-en-Provence
9h - 18h

Organisé par :



AVOCATS
AIX-EN-PROVENCE



axians



Présentation

La quatrième édition des journées du numérique de l'AFDIT sud-est sera consacrée au Droit face aux défis de la sécurité informatique.

Le RGPD qui était le sujet de l'édition précédente a été un nouveau et puissant révélateur de la question de plus en plus fondamentale et inquiétante de la sécurité informatique et de la nécessité d'y apporter aussi des réponses juridiques.

Le sujet ne concerne plus seulement les professionnels de l'informatique et il est tout aussi nécessaire d'améliorer sa situation technique que de connaître quelles sont ses obligations en la matière et sur quels droits il est possible de s'appuyer pour se protéger ou se défendre.

C'est pourquoi en complément des nombreuses manifestations qui en abordent la pratique, l'AFDIT a choisi pour sa conférence annuelle dans la Métropole Aix-Marseille, d'étudier les aspects juridiques de la sécurité informatique et son rapport avec le droit. Comme chaque année cette journée s'adresse aussi bien aux universitaires qu'aux professions juridiques et au monde de l'entreprise, de tous les secteurs d'activités concernés par le sujet.

Pour leur permettre d'entendre, cette année à Aix-en-Provence, ceux qui ont rarement l'occasion de s'y exprimer.

Journée sous la direction de :

ANDRÉ MEILLASSOUX
Avocat
Président de l'AFDIT



Valérie-Laure BENABOU
Professeur
Directrice du master PINTA de
l'Institut de Droit des Affaires



NICOLAS COURTIER
Avocat
Membre du Conseil de l'AFDIT



**Sept heures validées au titre de
la formation continue des
avocats**

Journée produite et réalisée pour l'AFDIT par la
Revue de Propriété Intellectuelle du Sud-est



Programme

9h00 Ouverture de la journée

André MEILLASSOUX

Avocat - ATM AVOCATS Président de l'AFDIT

Jean-Pierre RAYNE

Bâtonnier du barreau d'Aix-en-Provence

Yann ARNOUX-POLLAK

Bâtonnier élu du barreau de Marseille

MATIN

Le droit et les institutions face aux défis de la sécurité informatique

Sous la présidence
d'André MEILLASSOUX & Valérie-laure BENABOU

9h30 L'ampleur et le coût des attaques informatiques en France, avec leurs conséquences pour l'activité des professions judiciaires

Philippe LAURIER

Économiste, chercheur à IRT SytemX, programme quantification financière du risque cyber financé par Airbus et l'ANSSI

10h00 Présentation et enjeu de la Directive NIS (Network Information Security)

Marc REES

Rédacteur en chef de Next INpact

10h30 La mise en oeuvre de la Directive NIS (Network Information Security)

Moïse MOYAL

Délégué à la sécurité numérique de l'ANSSI pour la région PACA

11h00 Pause

11h15 Les risques de l'Intelligence Artificielle face au droit

Jean-Paul PINTE

Maître de conférences SIC Université Catholique de Lille

11h45 Les solutions apportées par les normes de l'AFNOR

Bruno HAMON

Gérant de MIRCA SARL, pour l'AFNOR

**12h15 Déjeuner avec les intervenants
(Réservation obligatoire)**

APRES-MIDI

Les réponses juridiques et judiciaires face aux défis de la sécurité informatique

Sous la présidence

d'André MEILLASSOUX & Nicolas COURTIER

14h00 La notification des failles de sécurité

Blandine POIDEVIN

Avocat associé, cabinet Jurisexpert, spécialiste des Technologies de l'Information et de la Communication, Intervenante à l'Université de Lille 2

14h40 Le droit pénal à l'épreuve des cyberattaques

Myriam QUEMENER

Avocat général près la cour d'appel de Paris, Magistrat référent pour la cybercriminalité, docteur en droit

15h15 L'impact du chiffrement informatique dans les enquêtes pénales

Jacques MARTINON

Magistrat à la Mission contre la Corruption et la Cybercriminalité (mi2C) Direction des Affaires Criminelles et des Grâces (DACG)

15h45 Pause

16h00 La confrontation du service juridique d'un hôpital public à la sécurité informatique

Anthony ROCHE

Responsable juridique, Hospices Civils de Lyon

16h30 Le DPO face à la sécurité informatique

Hugo RUGGIERI

Responsable juridique et DPO de Doctrine.fr

17h00 La réponse contractuelle : les chartes informatiques

France CHARRUYER

Avocat associé, cabinet ALTIJ, chargée d'enseignement à l'université Paris Dauphine

17h30 Synthèse

Mélanie CLEMENT-FONTAINE

Professeur de droit privé à l'UVSQ Université Paris-Saclay, Directrice du DANTE

18h00 Fin de la conférence

Inscription obligatoire
avant le 6 décembre
2018

Dans la limite des places
disponibles

Hôtel de Maliverny
33 rue Emeric-David
AIX-EN-PROVENCE

L'hôtel Le Pigonnet est partenaire de la
conférence

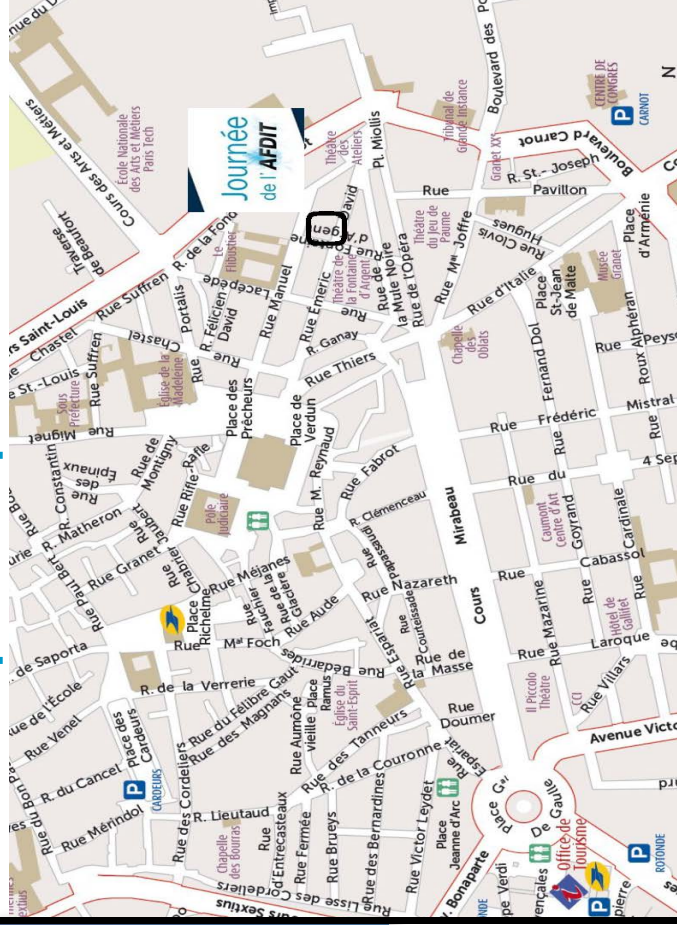


Des offres spécifiques vous seront proposées en
contactant : commercial@hotelpigonnet.com

L'Office de Tourisme d'Aix en Provence a
sélectionné une offre de chambres à des tarifs
négociés dans les hôtels situés à proximité du lieu
de la Conférence. Cette offre vous est proposée
jusqu'au 6 novembre via son service dédié gratuit
et sécurisé : <https://tinyurl.com/aix-hotels>

Au-delà du 6 novembre la disponibilité des
hôtels situés à proximité du lieu de la
manifestation, ainsi que les tarifs négociés ne
seront plus garantis. Pour toute information
complémentaire : hotelcongres@aixenprovencetourism.com

Informations pratiques



AFDIT

L'inscription au colloque se fait
uniquement en ligne via notre partenaire
www.helloasso.com

Vous pouvez accéder à la page d'inscription par
le lien <https://tinyurl.com/inscriptions-2018> ou
via les sites de l'AFDIT ou de l'AFDIT SUD-EST.

(En cas d'impossibilité de payer par carte nous
contacter à l'adresse contact@rprise.fr)

Le tarif est de **120€ pour le colloque** et de **60€
pour le déjeuner** qui se tiendra à la
brasserie **Les Deux Garçons**. Des
réductions pour les réservations en avance sont
accessibles sur la page d'inscription à
l'adresse <https://tinyurl.com/inscriptions-2018>

Devenez membre de l'AFDIT !
100 € : tarifs personnes morales (pour un
représentant)

75 € : tarifs personnes physiques

35 € tarifs étudiants, enseignants, magistrats Bulletin
d'adhésion sur www.afdit.fr

En partenariat avec :

AFDIT

AFODP

Association Française
des Correspondants à la protection
des Données à caractère Personnel



École des avocats

EXPERTISES
DES SYSTEMES D'INFORMATION

cefim
Communauté Economique et
Financière Méditerranéenne

**NET for
LEX**

OCCLUSIR
PACA

WhyDigital
conseil - communication - commerce

System x
INSTITUT DE RECHERCHE
TECHNOLOGIQUE

Altij
Société d'avocats
Bordeaux

Jurixexpert
CABINET D'AVOCATS



**WE ARE
#AIX-MARSEILLE**
FRENCH TECH



afnor
NORMALISATION

AIRBUS